



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mercredi 09 Juillet 2008

Date de la convocation 1 ^{er} Juillet 2008	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes de Brignac
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M. SATGER Jean Noël, M. MONTAGNE Thierry, Mme CAER Michèle BRIGNAC : M. JURQUET Henri, M. MARTINEZ Christian CABRIERES : M. GAIRAUD Francis, M. MATHIEU Alain, CANET : M. REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M. FAVIER Marc, Mme BENEZETH Ingrid, M. BORE Jacques, M. MALBEC Sylvain, CEYRAS : M. LACROIX Jean Claude, Mme. FLOUROU Jocelyne, CLERMONT L'HERAULT : M. GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, Mme GUERRE Marie Hélène, M. SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M. RUIZ Salvador, Mme HUBERT Myriam, M. MARTINEZ Antoine, Mme CAZALET Claude, Mme DELEUZE Elisabeth, FONTES : M. BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane, LIAUSSON : M. SOULAYROL Alain, LIEURAN CABRIERES : M. BLANQUER Alain, M. BERNARD Jacques, MERIFONS : M. OLLIER Pierre, MOUREZE : M. NAVAS Gabriel, M. VALLAT Yves, NEBIAN : M. LIEB François, M. BARDEAU Francis, M. DRUART David, OCTON : M. COSTE Bernard, PAULHAN : M. SOTO Bernard, M. DUPONT Laurent, M. QUEROL Jean François, M. BAUDOT Bernard, M. LOPEZ Daniel, M. LEBREAU Jean Jacques, SALASC : Mme FONT Chantal, M. COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M. FOULQUIER GAZAGNES Bernard, Mme DO Monique, VALMASCLE : M. VALENTINI Gérald, Melle VALENTINI Martine, VILLENEUVETTE : M. ALBERT Laurent,</p> <p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M. GARCIA Alain à M. SATGER Jean Noël M. BAISSÉ Robert à M. BRUN Olivier M. VIALA Daniel à M. OLLIER Pierre</p>		

Objet : Décision modificative n°1 – Budget annexe du service urbanisme intercommunal

Monsieur LACROIX informe les membres du conseil qu'il convient d'approuver une décision modificative n°1 au budget annexe du service urbanisme.

Il précise que cette modification porte principalement sur des régularisations d'écritures comptables antérieures à la création du budget annexe « service urbanisme intercommunal ».

Cette décision modificative concerne les mouvements suivants :

Section de Fonctionnement	Comptes	montant
Dépenses de fonctionnement		
Virement à la section d'investissement	023/023	25 255,91 €
Transfert charges 2007 du budget Général		
factures 2007	678/67/01	37 330,29 €
Total dépenses de fonctionnement		62 586,20 €
Recettes de fonctionnement		
Prestations de service 2008	706/70/01	13 649,69 €
Transfert recettes 2007 du budget Général		
Prestations de service 2007	706/70/01	42 541,00 €
Remboursement personnel	70848/70/01	6 395,51 €
Total recettes de fonctionnement		62 586,20 €
Section d'Investissement	Comptes	montant
Dépenses d'investissement		
Transfert charges 2007 du budget Général		
Frais d'insertion	2033/20/01	1 119,46 €
Concession et droit similaires	205/20/01	13 431,08 €
Mobilier	2184/21/01	8 842,93 €
Autres immo corporelles	2188/21/01	1 862,44 €
Total dépenses d'investissement		25 255,91 €
Recettes d'investissement		
Virement de la section de fonctionnement	021/21	25 255,91 €
Total recettes d'investissement		25 255,91 €

Monsieur LACROIX ajoute que cette proposition a été approuvée par la commission des finances du 2 Juillet 2008.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire oui l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE la décision modificative n°1 telle que présentée,

PRECISE que ces sommes seront portées au budget 2008 du budget annexe du service urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes du Clermontois.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontois

Alain CAZORLA.

Reçu au contrôle de légalité le : 23 juillet 2008